



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/WP.7/GE.11/2006/7
9 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation de la viande

Quinzième session

Brisbane (Australie), 19-24 avril 2006

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

SYSTÈME DE CODAGE POUR LES NORMES CEE-ONU
RELATIVES À LA VIANDE*

Document présenté par les États-Unis d'Amérique

La délégation des États-Unis présentera un document sur les progrès réalisés par le Département de l'agriculture des États-Unis et le GS1 («Global Standards 1»), anciennement EAN International, et l'Uniform Code Council (UCC) s'agissant de l'application des normes CEE-ONU dans le commerce électronique mondial. Les participants étudieront la manière d'appliquer les normes CEE-ONU relatives à la viande pour promouvoir la classification des produits dans la Classification universelle normalisée des produits et des services des Nations Unies (United Nations Standard Products and Services Code® – SPSC®), le Global Data Synchronization Network (GDSN) du GS1 et la Classification internationale des produits (Global Product Classification – GPC).

Certaines entreprises des filières viande et volaille sont en train de revoir les modèles de données et les messages de leurs systèmes afin d'en vérifier la validité pour le commerce de tous les produits carnés et avicoles périssables.

* Le présent document a été soumis par la Division du commerce et du bois après la date limite fixée pour la documentation officielle, faute de ressources disponibles.

**APPLICATION DES NORMES CEE-ONU RELATIVES AUX VIANDES
ET À LA VIANDE DE VOLAILLE DANS LE COMMERCE
ÉLECTRONIQUE MONDIAL**

MARS 2005

RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

EAN International (GS1) et l'Uniform Code Council (UCC ou GS1 US) sont en train de mettre au point un système mondial de commerce électronique connu sous le nom de Global Data Synchronization Network (GDSN) du GS1 avec le concours des principaux détaillants et fournisseurs du monde entier. Ce système et les règles sur lesquelles il repose, dont l'élaboration a commencé dans les dernières années 90, sont aujourd'hui pratiquement au point. Les entreprises qui participent aux filières viande et volaille sont en train d'étudier les modèles de données et les messages du système afin d'en vérifier la valeur pour le commerce international des produits carnés et avicoles périssables.

Comme les normes CEE-ONU constituent le seul système connu qui assure une identification descriptive unique adoptée à l'échelle mondiale pour un large éventail de produits carnés et avicoles, elles sont particulièrement précieuses pour promouvoir le commerce de ces produits dans le contexte des systèmes mondiaux de commerce électronique tels que le GDSN.

Le commerce électronique fait intervenir le GDSN au cours de plusieurs étapes. L'incorporation des normes CEE-ONU au cours de chacune de ces étapes devrait être très utile pour les entreprises, ainsi qu'il est exposé ci-après:

ÉTAPE DE LA SYNCHRONISATION – TRÈS UTILE: Utilisation des définitions CEE-ONU de l'ESPÈCE et des PRODUITS/DÉCOUPES/PARTIES ainsi que de certains autres attributs CEE-ONU dans un système de classification des produits hébergé dans le Registre central du GDSN. Cette utilisation des normes CEE-ONU est très utile dans la chaîne d'approvisionnement mondiale car les informations relatives à la classification deviennent dès lors associées en permanence et au niveau mondial au GTIN (Global Trade Item Number), référence par défaut du produit dans le GDSN, et cette information est à la disposition de tous les partenaires commerciaux potentiels qui synchronisent les codes produits dans le GDSN. La présente note porte principalement sur les deux meilleures possibilités d'incorporer les normes CEE-ONU dans des systèmes mondiaux de classification électronique, à savoir: la SPSC et la GPC.

ÉTAPE DE LA COMMANDE – PEU UTILE: Utilisation du code CEE-ONU de l'option spécifiée par l'acheteur, qui est à reporter sur le bon de commande électronique au moment de la commande du produit. Cette utilisation présente moins d'intérêt pour la chaîne d'approvisionnement mondiale que celle des définitions et attributs lors de l'étape de la synchronisation, parce que l'information n'est pas associée au GTIN au niveau mondial et n'est échangée qu'entre certains partenaires commerciaux pour certaines transactions. L'AI de la CEE-ONU peut cependant présenter un grand intérêt pour certains partenaires commerciaux qui choisissent de l'utiliser de façon systématique.

ÉTAPE DU TRANSPORT – PEU UTILE: Utilisation de l'IDENTIFICATEUR D'APPLICATION (AI) du GS1 et du code CEE-ONU de l'option spécifiée par l'acheteur, représenté par un code en barres, sur l'étiquette de la caisse d'emballage du produit au moment de l'envoi et de la réception du produit. Cette utilisation présente moins d'intérêt pour la chaîne d'approvisionnement mondiale parce que l'information n'est pas associée au GTIN au niveau mondial et qu'elle peut ne pas être systématique à moins que les fournisseurs s'accordent à coder l'AI de la CEE-ONU sur l'étiquette de la caisse. L'AI de la CEE-ONU peut présenter un grand intérêt pour certains partenaires commerciaux qui choisissent de l'utiliser de façon systématique.

Les deux meilleures possibilités d'incorporer les normes CEE-ONU relatives aux viandes et à la viande de volaille dans les systèmes mondiaux de classification électronique sont les suivantes:

- a) Modifier la Classification universelle normalisée des produits et des services des Nations Unies (SPSC) en utilisant les attributs ESPÈCE et PRODUIT CEE-ONU;
- b) Modifier la brique et les attributs de la Classification internationale des produits (GPC) du GS1 avec les attributs et valeurs de code de la CEE-ONU.

Les mesures que la CEE peut adopter pour favoriser le commerce électronique sont les suivantes:

MESURES QUE LA CEE PEUT ADOPTER POUR FAVORISER LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE MONDIAL

SUR LE COURT TERME

Publier dès que possible un vaste ensemble de normes officielles qui garantissent un traitement uniforme des attributs des produits carnés et avicoles. Il est indispensable que les normes aient à peu près la même présentation et que les professionnels de la branche puissent les obtenir facilement et gratuitement par l'Internet.

Avec la SPSC, mettre au point des classifications SPSC révisées qui puissent être utilisées pour la numérotation des codes produits dans les normes CEE-ONU. Incorporer cette numérotation pour toutes les espèces à mesure que les normes CEE-ONU sont révisées, à commencer par la norme relative à la viande porcine.

Prendre contact avec les organisations professionnelles et grandes entreprises de la branche dans l'État où elles sont établies afin de mieux faire connaître les normes CEE-ONU et envisager d'établir des liens Internet avec les normes CEE-ONU sur les sites Web de leurs organisations professionnelles au niveau central ou régional.

Coordonner le développement de la numérotation SPSC pour tous les produits analysés par la CEE, par exemple les fruits et légumes, les produits laitiers, les œufs et les fruits séchés.

SUR LE LONG TERME

Faire en sorte que les normes publiées fournissent un ensemble unique, détaillé et exhaustif de descriptions des PRODUITS/DÉCOUPES/PARTIES pour tous les produits et abats disponibles dans le commerce de gros et de détail.

Accepter que l'identification d'un produit dans la norme ne restreint en aucun cas la capacité d'un État d'imposer des restrictions sur le commerce de ce produit.

Définir un processus qui permettrait d'agir promptement et avec autorité pour donner suite à des demandes de modification ne présentant pas de difficultés et concernant des codes produits CEE-ONU si les normes CEE-ONU devaient être adoptées dans un système de commerce électronique tel que le GDSN. Comme la CEE resterait dépositaire de l'attribut et de ses valeurs de code, elle doit être prête à agir promptement si elle reçoit des demandes de modification ne prêtant pas à controverse en provenance du Global Standards Management Process (GSMP) du GS1.

Concentrer ses efforts sur les attributs propres à la branche d'activité, par exemple les découpes de viande, que peuvent le mieux définir les experts de la branche qui travaillent sur les normes CEE-ONU. Revoir les attributs et valeurs génériques de la branche établis par le GS1 et proposer des valeurs supplémentaires propres à la branche lorsqu'elles font défaut; réutiliser les attributs et valeurs génériques établis par le GS1 lorsque ces attributs ou d'autres analogues sont utilisés dans les codes produits CEE-ONU.

I. COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET NORMES MONDIALES

1. De nouveaux systèmes mondiaux de commerce électronique sont actuellement mis au point afin de supprimer le coût du processus commercial et d'aider les fournisseurs et les détaillants de la chaîne d'approvisionnement à analyser les tendances des dépenses et les sources de produits analogues.

2. L'analyse des tendances, qui sert à comprendre les habitudes en matière de dépense et d'achat dans la chaîne d'approvisionnement, et le «sourcing», c'est-à-dire la recherche de produits d'après leurs caractéristiques fonctionnelles ou économiques, sont les principales fonctionnalités que l'on demande à des systèmes de commerce électronique. Ces fonctions s'inscrivent dans le cadre d'un système structuré, objectif et complet de classification pour tous les produits entrant dans le commerce électronique.

3. En raison de la multiplicité des secteurs concernés et de la nécessité de faire participer chaque branche d'activité à la définition d'un système utile de classification des produits, la plupart de ces systèmes ne sont pas encore au point et doivent être réexaminés et revus directement par les professionnels des branches concernées. Le GS1 et les membres des filières viande et volaille estiment d'un commun accord que les attributs et valeurs qu'il est proposé d'inclure dans le GDSN pour la classification des produits carnés et agricoles doivent être validés par des membres de ces filières.

4. L'industrie de la viande et de la volaille est intéressée par la mise au point d'un système global et objectif permettant de classer tous les articles entrant dans le commerce de gros et de détail dans la chaîne d'approvisionnement mondiale.
5. La CEE s'emploie à un niveau international à mettre activement au point des normes descriptives des produits carnés et avicoles qui permettent à des partenaires commerciaux à l'échelle mondiale de décrire précisément toutes les prescriptions concernant le produit et l'emballage dans chaque convention d'achat. La CEE est prête à ce que ces travaux soient utilisés pour faciliter la mise au point des nouveaux systèmes de commerce électronique tels que le GDSN.

II. POSSIBILITÉS OFFERTE PAR LA SPSC DANS LE COMMERCE MONDIAL

Historique de la SPSC

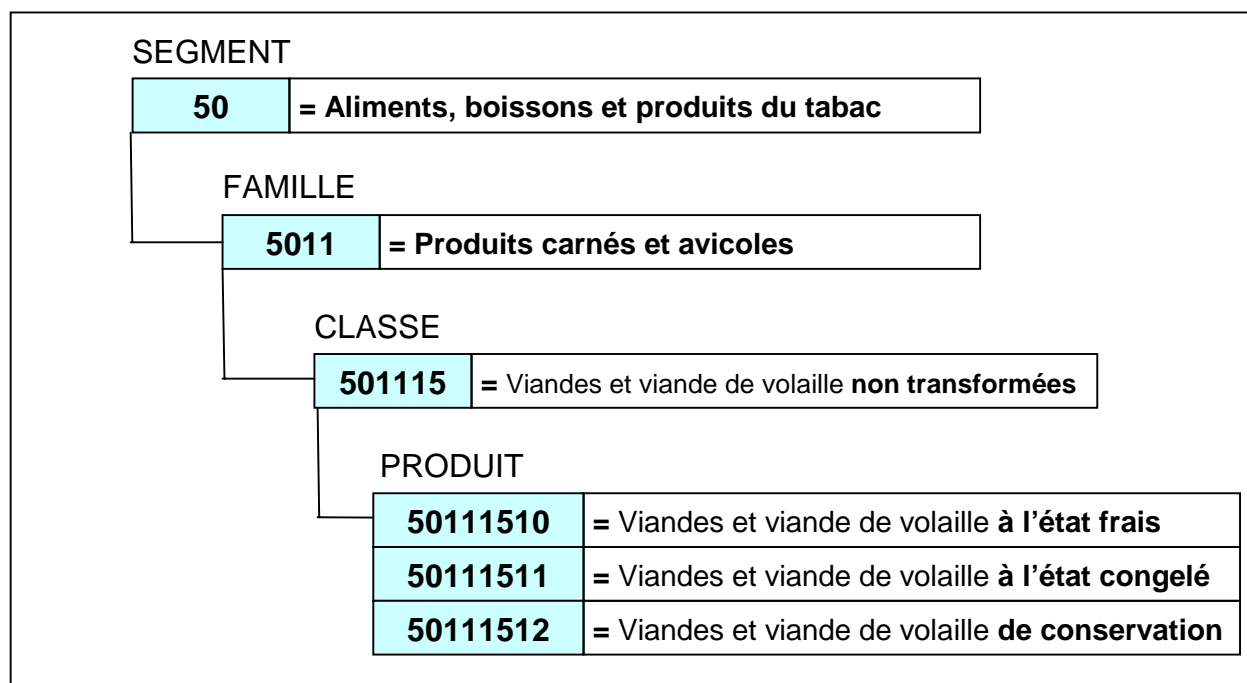
6. La Classification universelle normalisée des produits et des services des Nations Unies (SPSC) est apparue en 1998 lorsque le système de codage commun de l'ONU a fusionné avec le Standard Product and Services Code System de Dun et Bradstreet.
7. Ce code est la propriété intellectuelle du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). En 2003, le PNUD a passé un contrat avec le GS1 US pour qu'il devienne le gestionnaire de la SPSC.
8. La SPSC est construite selon une hiérarchie à quatre niveaux: le segment, la famille, la classe et le produit.
9. La SPSC peut être librement utilisée et imprimée par le public et n'est soumise à aucune restriction de droits d'auteur.
10. La SPSC offre un support multilingue pour un certain nombre de langues, notamment l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le chinois (simplifié), le chinois (traditionnel), le coréen et le japonais. Des supports pour d'autres langues sont en cours d'élaboration.
11. La SPSC assure une classification très poussée d'une vaste gamme de produits et de services fournis par un large éventail de branches d'activité. Le code devrait offrir un moyen standardisé de faciliter l'analyse des ventes et des achats fondée sur un système d'information.

Possibilité offerte par la SPSC

12. Même si la SPSC a été utilisée dans des systèmes d'information internes des entreprises pour en évaluer les habitudes en matière de dépense, elle ne l'a pas encore été en tant qu'élément de classification d'un système mondial de commerce électronique. Cette adaptation est toutefois en cours d'élaboration.
13. Le GS1 souhaite harmoniser les codes SPSC avec les codes GPC à un niveau élevé, celui de la brique ou un niveau plus élevé. Cela améliorerait les classes actuelles de produits de la SPSC, ce qui profiterait au GDSN. Le GS1 souhaite que les professionnels de la branche manifestent leur appui s'ils estiment que cette harmonisation serait bénéfique.

14. Le code SPSC actuel pour les produits carnés et avicoles non transformés se présente comme suit:

TABLEAU 3: SPSC – HIÉRARCHIE ACTUELLE DES PRODUITS POUR LES PRODUITS CARNÉS ET AVICOLES NON TRANSFORMÉS



15. Les filières viande et volaille n'ont pas réexaminé le code SPSC récemment; ce réexamen est le bienvenu, et les responsables du code sont prêts à donner suite à des demandes de modification. La mpXML, organisme à but non lucratif de normalisation des données des filières viande et volaille en Amérique du Nord, projette d'évaluer en 2005 les systèmes de codage des produits.

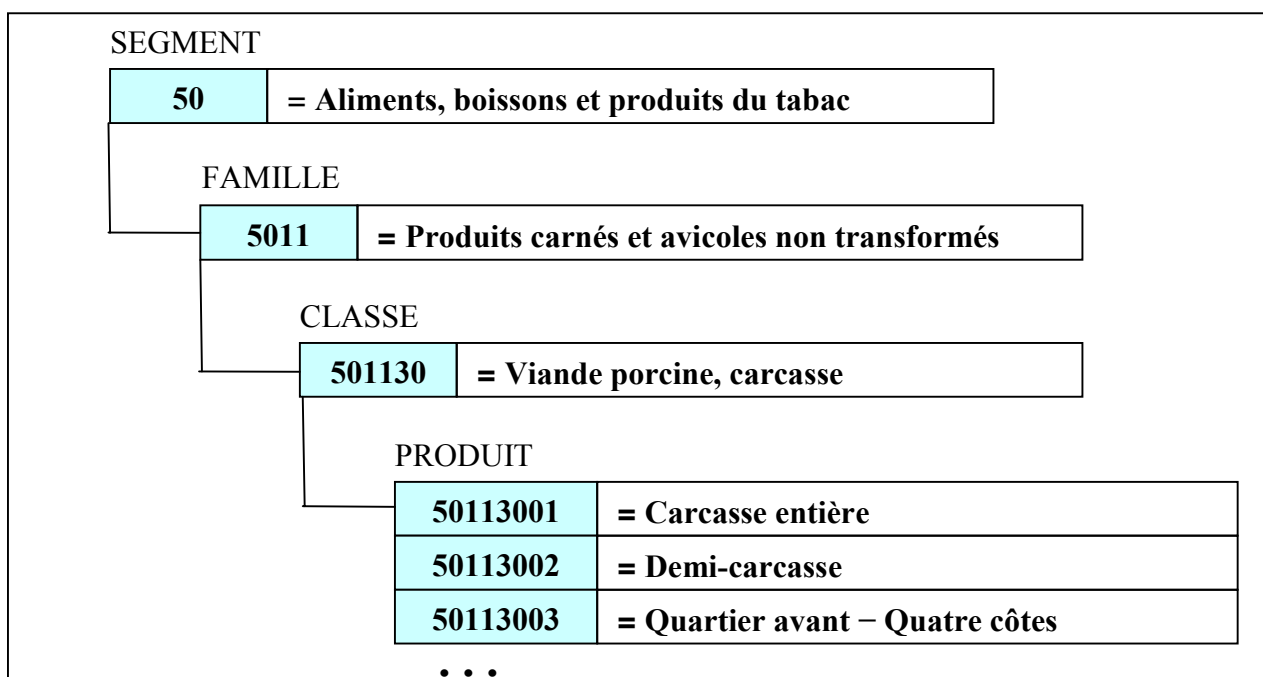
16. Les attributs et valeurs de la CEE qui sont utiles aux niveaux les plus élevés de la classification pourraient servir à actualiser les codes actuels aux niveaux de la classe et du produit.

17. Selon toutes probabilités, la principale possibilité d'utiliser à nouveau les normes CEE-ONU dans le système SPSC se présenterait comme suit:

POSSIBILITÉ	UTILISATION DE LA NORME CEE-ONU	OBSERVATIONS
Les codes SPSC de la Classe et du Produit n'utilisent pas les informations concernant l'espèce ou la découpe pour définir les groupes de produits.	Les codes CEE-ONU de l'ESPÈCE pourraient être incorporés dans le différenciateur Transformé/Non transformé des codes SPSC actuels de la Classe, de sorte que les produits classés à un niveau plus bas le sont à la fois selon le degré de transformation et selon l'espèce. Les codes CEE-ONU des PRODUITS/ DÉCOUPES/PARTIES pourraient remplacer les codes SPSC actuels du Produit afin que les produits soient regroupés en fonction de la DÉCOUPE et non de la réfrigération.	Les professionnels ont besoin de déterminer s'il faut prévoir un niveau élevé regroupant toutes les espèces de viandes et de viande de volaille transformées ou non transformées. Dans l'affirmative, l'incorporation proposée de l'ESPÈCE avec les valeurs actuelles de la classe Transformé/Non transformé ne serait pas réalisable. Les professionnels ont besoin de déterminer s'il est plus important de définir des groupes de produits selon la DÉCOUPE plutôt qu'en fonction des différences entre l'état congelé et l'état frais.

18. S'il est appliqué, le code SPSC révisé apparaîtrait comme suit, les changements étant indiqués en rouge:

TABLEAU 4: HIÉRARCHIE DES PRODUITS DANS LA SPSC POUR LES PRODUITS CARNÉS ET AVICOLES NON TRANSFORMÉS EN UTILISANT LES ATTRIBUTS CEE-ONU



Mesures de la CEE en vue d'incorporer ses codes dans la SPSC

19. Si ses normes doivent être utilisées dans les systèmes mondiaux de commerce électronique, la CEE doit fournir un ensemble unique et complet de descriptions des découpes et des parties de tous les produits commercialisés. Cet ensemble doit englober toutes les viandes et tous les abats vendus en gros et au détail, que le produit soit ou non accepté dans le commerce d'un État membre donné.

20. Les États membres de la CEE doivent accepter le fait que l'identification d'un produit ne restreint pas la capacité d'un État d'imposer des restrictions sur le commerce de ce produit, mais au contraire le met davantage en mesure de limiter ou d'interdire le commerce de ce produit dès lors qu'il en existe une description précise et une référence unique. Toute lacune dans les codes CEE-ONU des produits qui entrent dans le commerce international diminuera l'utilité du code CEE-ONU du PRODUIT dans un système mondial de classification.

21. Si les normes CEE-ONU devaient être adoptées dans le système SPSC, la CEE devra envisager de créer un comité d'experts à qui elle donnera le pouvoir d'approuver, entre les sessions plénières de la CEE, de simples ajouts, modifications et suppressions concernant les valeurs des attributs. Les modifications approuvées par ce comité pourraient être subordonnées à l'examen final et l'approbation de la CEE siégeant en session plénière. Les demandes de modifications complexes auxquelles ce comité ne pourrait donner suite dans les meilleurs délais feraient l'objet d'une analyse et seraient présentées par le comité à la prochaine session plénière de la CEE. Celle-ci pourrait ainsi agir dans les meilleurs délais possibles pour donner suite aux demandes de modifications émanant de professionnels de la branche qui lui seraient adressées par la SPSC. La capacité de la CEE d'agir dans les meilleurs délais pour effectuer de simples modifications ne prêtant pas à controverse sera un élément essentiel pour que ses normes puissent être utilisées dans des systèmes de commerce électronique en temps réel.

III. POSSIBILITÉ OFFERTE PAR LA GPC DANS LE COMMERCE MONDIAL

Historique de la GCP

22. La Classification internationale des produits (Global Product Classification – GPC) est le fruit d'une initiative du GS1 en vue de faciliter la classification des produits dans le Global Data Synchronization Network (GDSN). Son élaboration a commencé depuis peu, et les codes correspondant à un niveau élevé de la classification, qui ont reçu le nom de «briques», de même que les attributs et valeurs associés, n'ont pas encore été définis pour toutes les branches d'activité. Des briques, attributs et valeurs ont été proposés pour les viandes et la viande de volaille, mais les professionnels de ces filières ont été invités à examiner les codes qui seront améliorés en fonction des indications que fourniront ces professionnels.

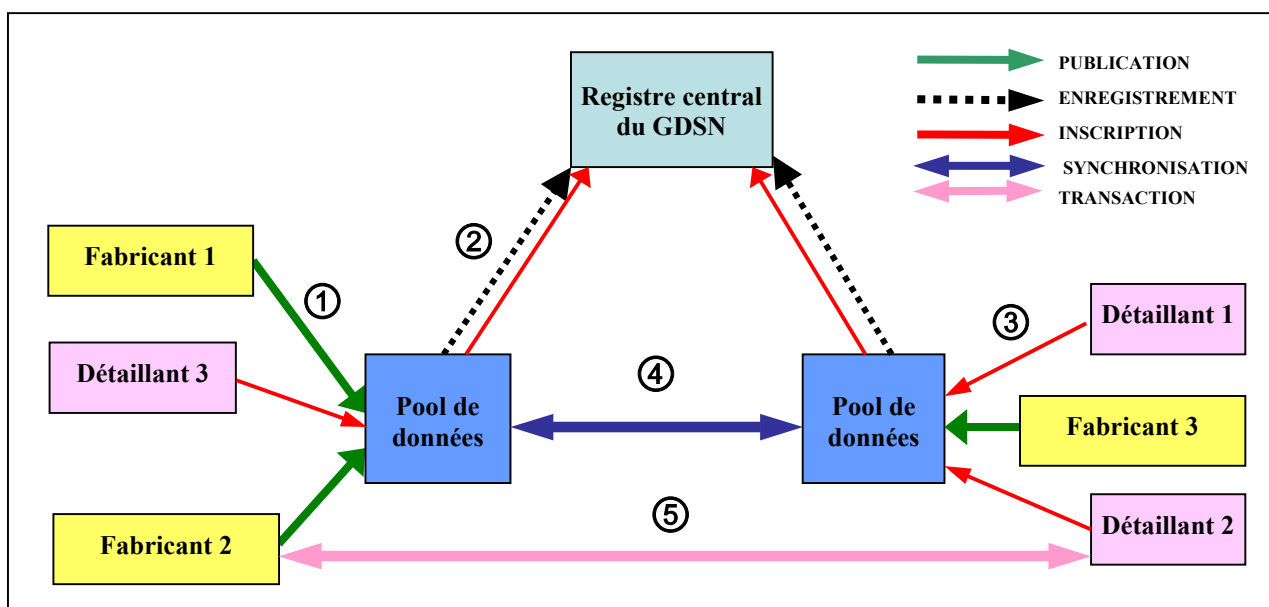
23. Pour comprendre l'intérêt de la GPC, il est nécessaire d'avoir une idée de la structure du GDSN et la synchronisation des données.

Présentation succincte du GDSN

24. Le Global Data Synchronization Network (GDSN) est un réseau construit à partir des normes du GS1, qui a pour but de faire concorder au niveau mondial les informations sur

les parties et les produits qui figurent dans les systèmes d'information internes des fournisseurs et des détaillants. Il est absolument essentiel de commencer par harmoniser l'utilisation et la définition des informations sur les parties et les produits, pour que le commerce électronique puisse se mettre en place au niveau mondial. Le GDSN synchronise ces informations de la façon suivante:

TABEAU 5: PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA STRUCTURE DU GDSN ET DE LA CIRCULATION DE L'INFORMATION



PREMIÈRE ÉTAPE. Les fournisseurs publient les produits dont ils disposent auprès d'un pool de données dont le prestataire est par exemple Transora, ITrade Network, UCCNet ou Global Exchange Services.

DEUXIÈME ÉTAPE. Le pool de données enregistre dans le Registre central du GDSN les produits en question, accompagnés de certains attributs d'identification et de classification.

TROISIÈME ÉTAPE. Les détaillants abonnés au pool indiquent les produits qu'ils recherchent.

QUATRIÈME ÉTAPE. Le Registre central du GDSN informe le pool de données du fournisseur de l'intérêt manifesté par le détaillant et ce pool de données établit alors une connexion de synchronisation avec le pool de données du détaillant chaque fois que le fournisseur modifie le ou les produits en question; le pool de données du détaillant informe le détaillant de cette modification afin qu'il mette à jour son système interne d'information.

CINQUIÈME ÉTAPE. Les détaillants et les fournisseurs se transmettent directement les bons de commande, les informations relatives au transport et les factures; chaque transaction commerciale est elle aussi réglée directement.

Pour avoir accès au système du GS1, les entreprises doivent s'y abonner; le montant de leur abonnement varie en fonction de leur taille. En raison du caractère évolutif du GDSN, les entreprises qui en sont actuellement membres sont généralement des détaillants et des fournisseurs de grande taille ou de taille moyenne qui ont les moyens de détacher du personnel pour contrôler et mettre au point les capacités opérationnelles du GDSN.

Présentation succincte de la GPC

25. Dans le GDSN, le modèle de données qui désigne le produit comprend un sous-ensemble d'attributs formant un tout connu sous le nom de Classification internationale des produits (Global Product Classification – GPC). La GPC comprend une série de «briques» correspondant aux classes fondamentales de produits; chaque brique comporte jusqu'à huit attributs pour le classement des produits qui appartiennent à cette brique.

26. Différentes briques peuvent utiliser différents attributs, mais un attribut peut être utilisé par plusieurs briques. Chaque produit ne peut avoir qu'une seule valeur par attribut, sélectionnée parmi l'ensemble de toutes les valeurs d'attribut disponibles de la GPC.

27. Les professionnels peuvent recommander des groupements de produits au niveau de la brique ou à un niveau supérieur. Ils peuvent proposer de nouveaux attributs pour les briques et de nouvelles valeurs pour les attributs. Les valeurs des attributs peuvent comprendre jusqu'à 255 caractères ou chiffres.

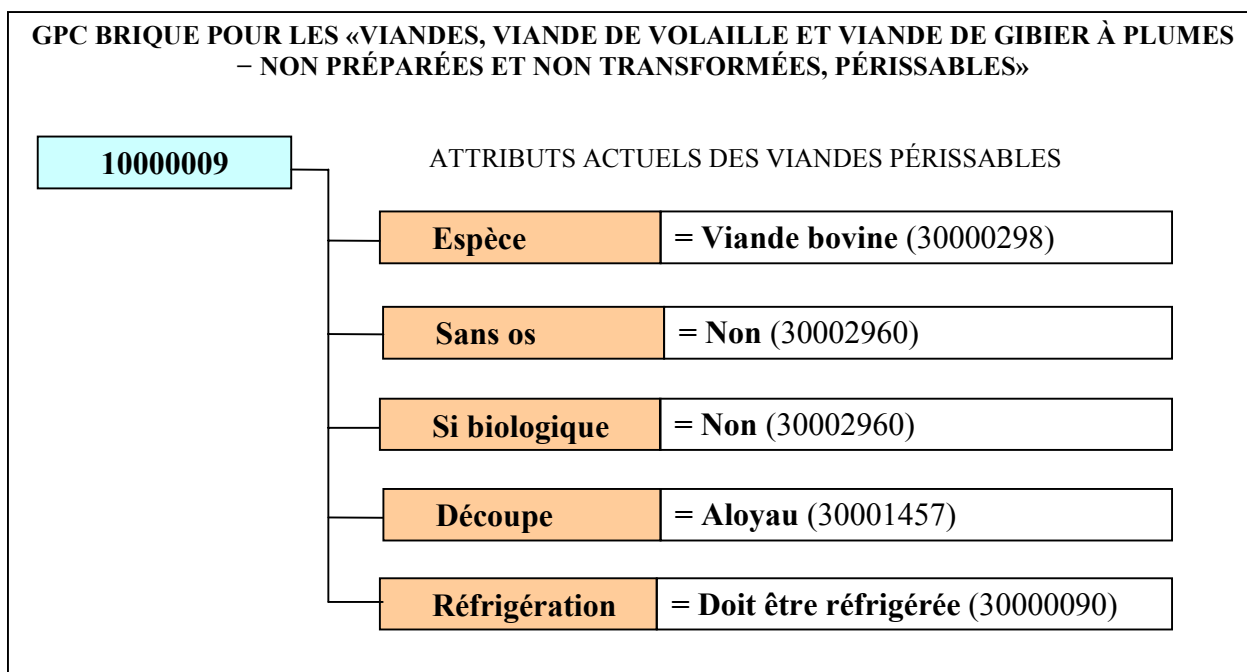
28. Actuellement, toutes les valeurs définies des attributs GPC sont disponibles lorsqu'un fournisseur sélectionne une valeur pour un attribut GPC. À mesure que l'on ajoute des valeurs d'attributs en fonction de la branche d'activité, l'ensemble des attributs va devenir de plus en plus volumineux. Dans les futures versions de la GPC, le GS1 devra probablement réserver certaines valeurs pour certains attributs afin d'établir des listes exploitables de valeurs qui soient valables pour chaque attribut.

29. Une série d'éléments de données a été définie dans le modèle de code produit du GDSN pour les attributs GPC. Grâce à ce modèle, on peut associer au niveau mondial les codes GPC à chaque GTIN défini par un fournisseur.

30. Les attributs GPC sont stockés dans le Registre central du GS1, et sont de ce fait immédiatement disponibles pour la classification des produits, l'analyse des catégories et le sourcing des produits. La GPC traduira tous ses attributs et valeurs dans toutes les langues habituellement utilisées dans le commerce mondial.

31. Les listes actuelles de briques, attributs et valeurs GPC pour les viandes et la viande de volaille périssables et à l'état congelé figurent à l'appendice A.

TABLEAU 6: HIÉRARCHIE ACTUELLE DES CODES PRODUITS DANS LA GPC



32. Actuellement, toutes les briques des viandes et viande de volaille ne contiennent pas les mêmes attributs GPC. Les ensembles d'attributs varient pour tenir compte des différences entre les produits non transformés et les produits transformés.

Possibilité offerte par la GPC

33. Étant donné l'intérêt que portent le GS1 et les professionnels à l'harmonisation des codes SPSC avec les briques GPC, celles-ci prendront probablement la forme de codes SPSC. Ces codes, tels qu'ils sont proposés ici, comprendraient les descriptions CEE-ONU de l'ESPÈCE et de la DÉCOUPE. Dès lors que ces attributs apparaissent dans les briques GPC, la dernière possibilité d'utiliser le contenu des normes CEE-ONU consistera à établir un lien entre les attributs GPC et chaque brique.

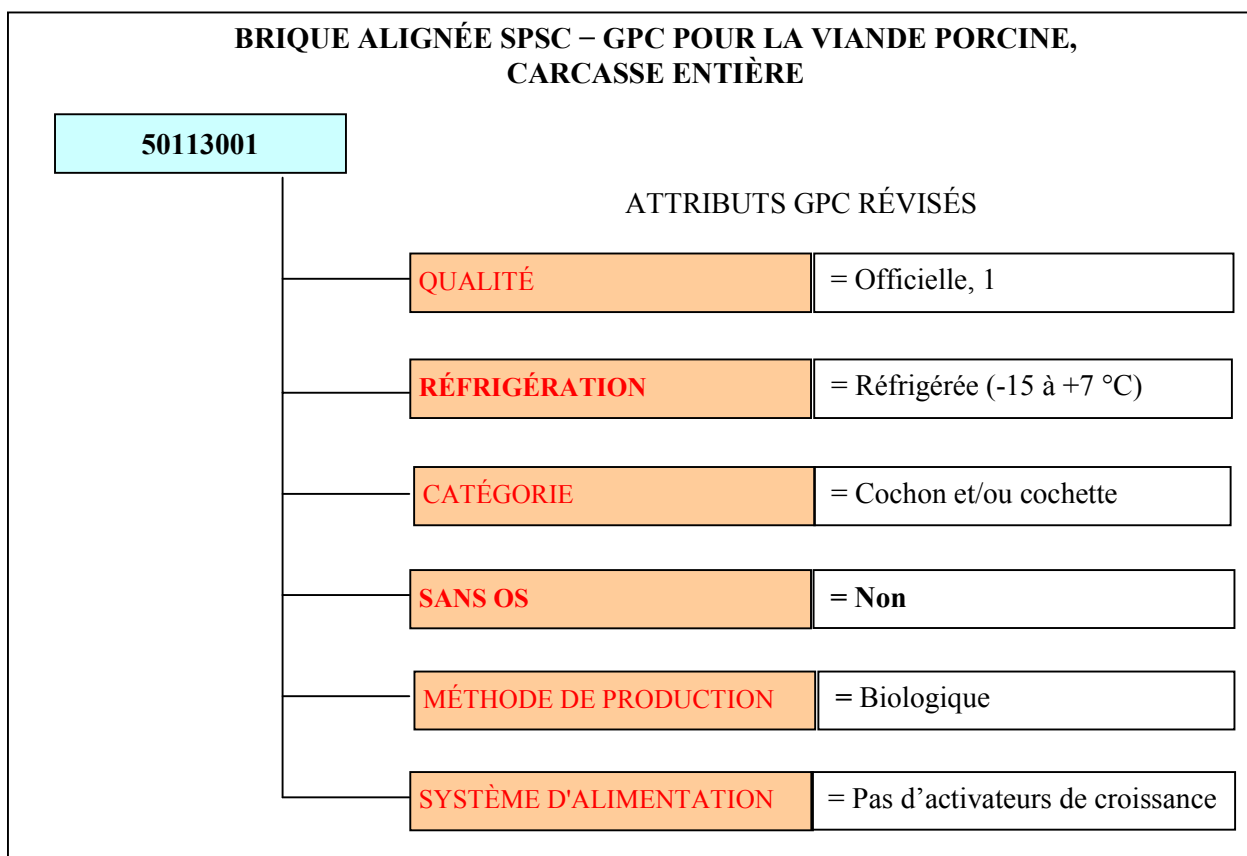
34. Il est possible d'incorporer le contenu des normes CEE-ONU dans les attributs GPC en procédant de deux façons: 1) en créant de nouveaux attributs GPC en fonction du contenu utilisé dans le code produit CEE-ONU; ou 2) en créant de nouvelles valeurs pour les attributs GPC existants. Le tableau qui suit donne une idée de la façon dont le contenu des normes CEE-ONU pourrait être incorporé dans les attributs GPC.

ATTRIBUT CEE-ONU	UTILISATION DANS LA GPC	OBSERVATIONS
QUALITÉ	Nouvel attribut	Permet d'établir une distinction entre les produits en fonction de leur qualité, par exemple viande bovine «de première qualité» et «de choix» aux États-Unis.
RÉFRIGÉRATION	Modifie les valeurs GPC pour la RÉFRIGÉRATION	Ajoute des valeurs définies avec précision pour la viande réfrigérée, réfrigérée à très basse température, congelée et surgelée (rapidement) individuellement.
CATÉGORIE	Nouvel attribut	Permet d'établir une distinction entre les produits en fonction de l'âge et du sexe de l'animal.
OS [#]	Remplace SANS OS	Ajoute une valeur pour la viande «Partiellement désossée».
PEAU [#]	Nouvel attribut	Permet de définir les produits avicoles avec peau et sans peau.
MÉTHODE DE PRODUCTION	Remplace SI BIOLOGIQUE	Permet de grouper les produits avec précision en faisant valoir qu'ils sont issus par exemple d'un «élevage biologique» ou d'un «élevage en libre parcours».
SYSTÈME D'ALIMENTATION	Nouvel attribut	Permet d'indiquer que les produits ne contiennent pas de farine de poisson, d'activateurs de croissance ni d'organismes génétiquement modifiés.
MODE D'ABATTAGE	Nouvel attribut	Permet d'établir une distinction entre l'abattage kascher et l'abattage halal.

[#] NOTE: On pourrait également annexer les attributs OS et PEAU au code PRODUIT. Cela permettrait d'établir, au niveau du produit, une distinction entre les produits qui peuvent être aussi bien désossés que non désossés; cela dit, faute d'attribut discret, la possibilité de classer et trier les produits selon qu'ils sont désossés ou non désossés serait limitée.

35. En utilisant certains attributs CEE-ONU, le code GPC révisé apparaîtrait comme suit, les changements étant indiqués en rouge.

TABLEAU 8: HIÉRARCHIE DES CODES PRODUITS DANS LA GPC EN UTILISANT LES ATTRIBUTS CEE-ONU



Utilité du document code produit dans le GDSN

36. Le document est un schéma XML tenu par le GS1 qui définit les attributs GPC ainsi qu'un ensemble diversifié d'autres attributs du produit pour promouvoir une vaste gamme de produits en provenance de tous les secteurs d'activité.

37. Ce document est toujours en cours de révision, mais il est utilisé comme principal modèle de données dans le GDSN.

38. Les professionnels et des organismes de normalisation tels que la CEE-ONU devraient bien connaître les attributs génériques du commerce qu'il est possible d'obtenir par le biais des pools de données du GSDN et concentrer en premier lieu leurs efforts sur la définition des attributs et valeurs des produits selon la branche d'activité. Toute référence aux attributs génériques de la branche dans les normes CEE-ONU devrait tirer parti des définitions existantes du GS1 et les réutiliser chaque fois que possible.

Mesures de la CEE en vue d'une harmonisation avec la GPC

39. La CEE doit comparer les attributs et valeurs utilisés dans les normes CEE-ONU pour les emballages ainsi que tout autre attribut générique de la branche avec des attributs GPC analogues. Si les valeurs GPC satisfont aux exigences des professionnels, la CEE devrait remplacer les valeurs CEE-ONU par les valeurs et attributs correspondant au produit dans le GSDN. S'il est nécessaire d'apporter de légères corrections aux valeurs du document code produit du GSDN pour répondre aux besoins des professionnels, la CEE doit soumettre les demandes de modification au GS1, qui indique dans le détail les changements nécessaires.

40. La CEE doit vérifier que les valeurs de code des attributs sont autant que possible compatibles pour toutes les espèces (par exemple la QUALITÉ dans le cas de la viande bovine renvoie à la source des normes de qualité mais désigne, dans celui de la viande de poulet, le niveau de qualité (1, 2, etc.)).

UTILISATION DES NORMES CEE-ONU DANS LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE MONDIAL – BILAN DES PROGRÈS ACCOMPLIS

FÉVRIER 2006

Bilan des progrès accomplis

41. En avril 2005, la délégation des États-Unis a proposé que les normes de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE-ONU) relatives aux viandes et à la viande de volaille soient utilisées pour étayer la classification des produits dans la Classification universelle normalisée des produits et des services des Nations Unies (United Nations Standard Products and Services Code® – SPSC®) et la Classification internationale des produits (Global Product Classification – GPC) du Global Data Synchronization Network (GDSN) du GS1. Depuis lors, on s'est employé à préciser et valider le meilleur moyen d'y parvenir. On trouvera ci-après un bref aperçu des progrès accomplis afin que les enseignements tirés des efforts déployés par les professionnels de la branche aux États-Unis et le GS1 US, par l'intermédiaire de la Meat and Poultry Data Standards Organization (mpXML), association professionnelle à but non lucratif, pour avancer dans la mise au point d'un système utile de classification mondiale des produits puissent profiter à tous.

Utilisation du contenu des normes CEE-ONU dans la SPSC et la GPC – Démarche initiale

42. Initialement, la proposition de réviser la hiérarchie actuelle de la SPSC (tableau 1) consistait à y ajouter à la fois l'espèce et la découpe telles que définies par la CEE. Cette démarche aboutirait à la hiérarchie présentée dans le tableau 2. Lorsqu'elle a été proposée, la liste actuelle des codes CEE-ONU pour la viande porcine était au nombre de 100, mais elle ne comprenait pas une trentaine de découpes au détail proposées depuis lors, qu'il faut ajouter aux normes CEE-ONU pour qu'elles puissent être utiles dans le cadre des systèmes mondiaux de commerce électronique. Étant donné que le nombre total de définitions de découpe pour le commerce de gros et de détail de la seule viande porcine s'établirait aux environs de 130, cela signifierait qu'il faudrait envisager pour le porc environ 260 produits dans la SPSC et briques dans la GPC (130 briques pour les produits non transformés et environ 130 autres briques pour les produits transformés). Lorsqu'on y ajoute les briques correspondant aux découpes de viande bovine, de viande de poulet et de viandes de toutes les autres espèces, le nombre total de briques se situe aux environs du millier. Comme les produits SPSC et les briques GPC doivent être largement différenciés, cette formule a été revue afin que l'on dispose d'un nombre plus facile à gérer de codes de produits et de briques. Il a donc été décidé d'insérer les découpes de viande de la CEE-ONU au niveau des attributs des briques GPC.

Utilisation du contenu des normes CEE-ONU dans la SPSC et la GPC – Démarche révisée

43. Au tableau 3 figure la hiérarchie révisée obtenue en utilisant uniquement l'espèce pour établir une différenciation au niveau du produit/brique. Le nombre de briques pour les viandes et la viande de volaille passerait de ce fait de 6 actuellement à 20, soit 10 briques pour les produits non transformés et 10 briques pour les produits transformés. Les entretiens avec les fournisseurs et détaillants de la branche aux États-Unis ont permis de confirmer que ces 20 briques présenteraient de vastes catégories de produits qui seraient utiles pour les abonnements aux catalogues, la gestion des catégories et le sourçage des produits, c'est-à-dire les trois principales utilisations envisagées des systèmes de codage SPSC et GPC.

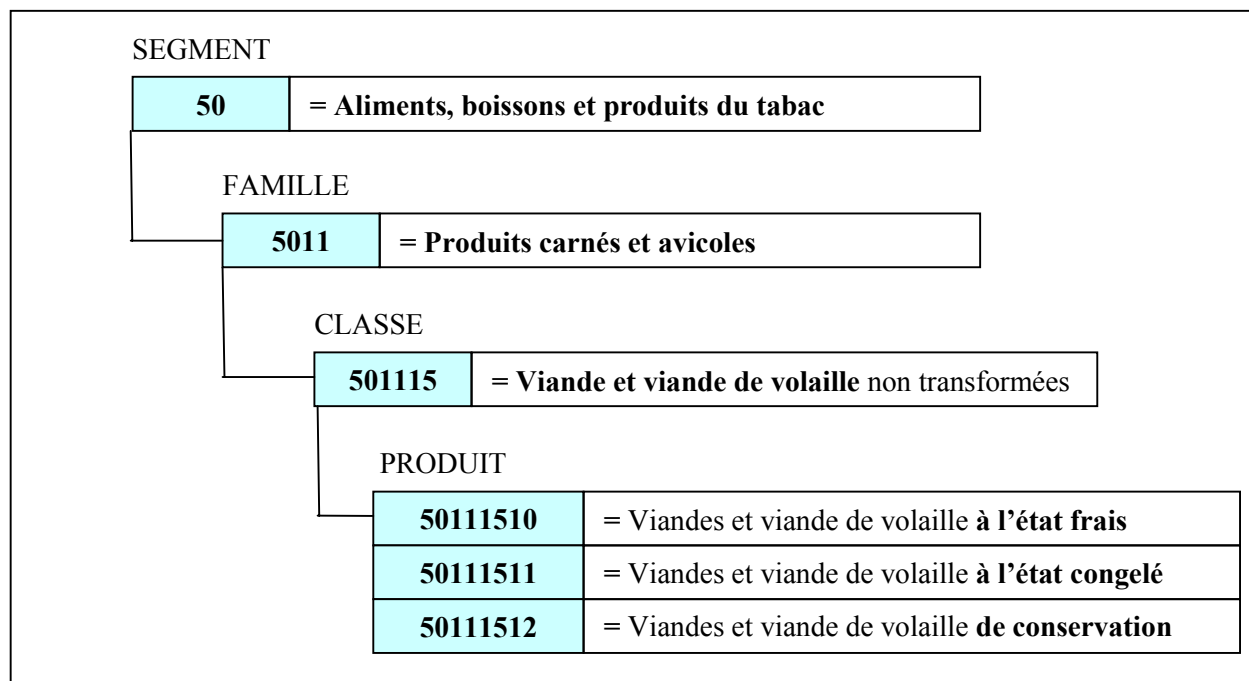
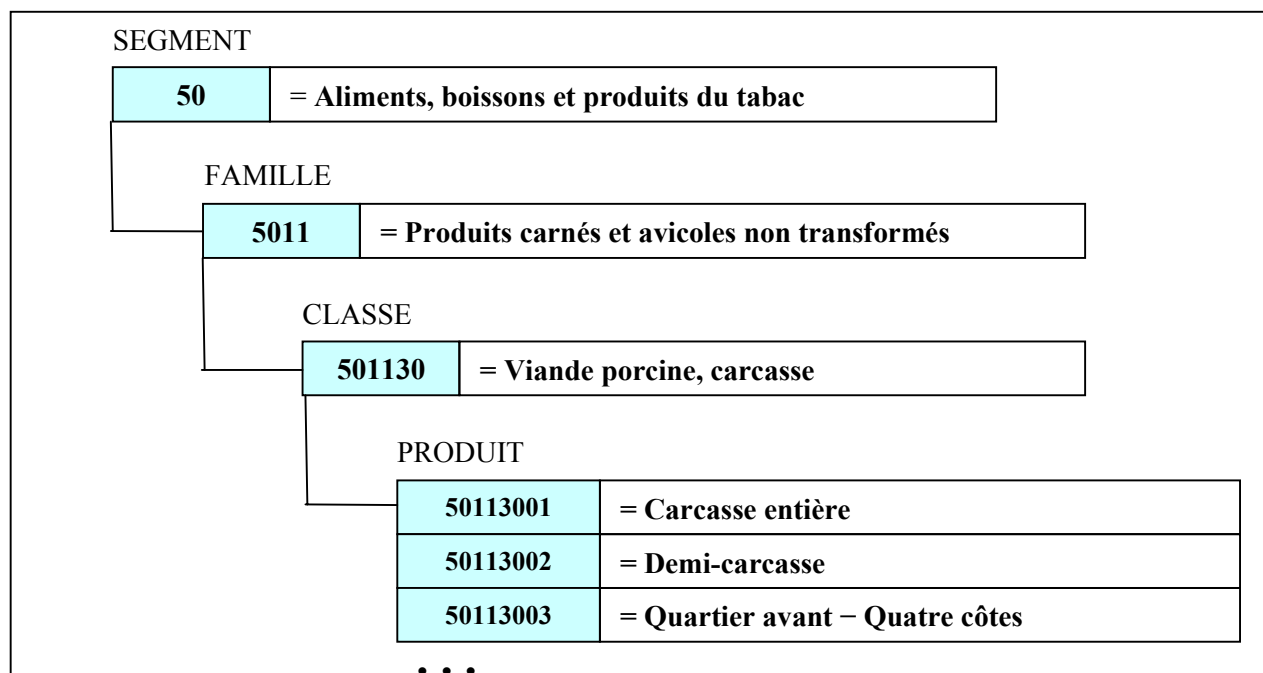
TABLEAU 1: SPSC – HIÉRARCHIE ACTUELLE DES PRODUITS POUR LES PRODUITS CARNÉS ET AVICOLES NON TRANSFORMÉS**TABLEAU 2: HIÉRARCHIE DES PRODUITS DANS LA SPSC POUR LES PRODUITS CARNÉS ET AVICOLES NON TRANSFORMÉS EN UTILISANT LES ATTRIBUTS CEE-ONU – DÉMARCHE INITIALE**

TABLEAU 3: HIÉRARCHIE AMÉLIORÉE DES PRODUITS DANS LA SPSC EN UTILISANT LES ATTRIBUTS CEE-ONU POUR LES VIANDES ET LA VIANDE DE VOLAILLE NON TRANSFORMÉES

SEGMENT	
50	= Aliments, boissons et produits du tabac
FAMILLE	
5011	= Produits carnés et avicoles
CLASSE	
501115	= Viandes et viande de volaille non transformées
PRODUIT	
50111501	= Viande bovine
50111502	= Viande de veau
50111503	= Viande porcine
50111504	= Viande d'agneau
50111505	= Viande caprine
50111506	= Viande de poulet
50111507	= Viande de dinde
50111508	= Autres viandes
50111509	= Viandes de gibier à plumes/autres volailles
50111510	= Viandes de plusieurs espèces/types

Utilisation du contenu des normes CEE-ONU dans les attributs des briques de la GPS

44. La GPC utilise des attributs de briques pour ajouter de la granularité à toutes les briques définies dans la GPC. Les versions provisoires actuelles en vue d'établir une GPC améliorée pour les viandes et la viande de volaille proposent d'utiliser les découpes de viande de la CEE-ONU comme nouvel attribut de briques de la GPC. Comme les règles de la GPC en matière d'affectation d'attributs de briques permettent que les attributs utilisés varient d'une brique à l'autre, le concept appliqué à titre provisoire privilégie l'utilisation d'attributs de découpes selon l'espèce, par exemple un attribut «découpe de viande porcine non transformée» qui a des valeurs différentes de celles d'un attribut «découpe de viande bovine non transformée». De la sorte, un fournisseur de viande porcine pourrait faire son choix à partir d'une liste

maîtrisable d'environ 130 valeurs de découpes de viande qui sont toutes valables pour la viande porcine, plutôt que d'utiliser un attribut générique pour les découpes de viande dans lequel le nombre de rubriques déroulantes pourrait approcher le millier, la plupart d'entre elles ne s'appliquant pas à la viande porcine.

45. D'autres caractéristiques du produit font actuellement l'objet d'une évaluation car de nouveaux attributs de briques GPC sont apparus pour les viandes et la viande de volaille. La démarche actuelle, qui est actuellement réexaminée par les professionnels, est exposée dans le tableau 4. La mpXML et le GS1 US se sont déclarés très intéressés à travailler étroitement avec la CEE et d'autres parties intéressées dans le but de préciser davantage et valider ces démarches.

TABLEAU 4: BRIQUES ET ATTRIBUTS DE BRIQUES UTILISANT DES ATTRIBUTS CEE-ONU POUR LES VIANDES ET LA VIANDE DE VOLAILLE NON TRANSFORMÉES

